

COMMUNIQUE DE PRESSE



Paris, 21 novembre 2018

La CFE-CGC Renault approuve les mesures prises lors du Conseil d'Administration qui s'est tenu le 20 novembre 2018.

Hier, un conseil d'administration extraordinaire faisant suite à l'ouverture d'une procédure judiciaire au Japon à l'encontre de Monsieur GHOSN, a indiqué la nomination, à titre temporaire, de Monsieur Thierry BOLLORE au poste de Directeur Général Délégué et lui a confié les pouvoirs exécutifs du Groupe.

Il est également fait mention de la tenue régulière de séances du Conseil d'Administration sous la présidence de l'Administrateur référent M. LAGAYETTE afin de préserver les intérêts du Groupe Renault et au travers de ceux-ci la pérennité de l'Alliance, outil indissociable aujourd'hui de la performance des entités qui la compose.

A l'instar du Conseil, la CFE-CGC Renault partage également le soutien au développement de l'Alliance exprimée par la Direction exécutive de Nissan.

De plus la CFE-CGC ne doute pas que dans cette affaire, comme dans toutes celles qui nous lient opérationnellement et structurellement, nos Groupes seront faire preuves de convergence et de partage.

Contact presse

Bruno AZIERE
DSC CFE-CGC Renault SAS - 06 13 42 85 99